

Délibération n°2018-06-02s

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

| Nombre de membres du conseil |     |
|------------------------------|-----|
| En exercice                  | 103 |
| Présents                     | 67  |
| Pouvoirs                     | 8   |
| Votants                      | 75  |

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 3 décembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Robert Gantheil** est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

|                          |   |                     |                          |   |                        |
|--------------------------|---|---------------------|--------------------------|---|------------------------|
| <b>Maryse Badia</b>      | à | Philippe Pelat      | <b>Philippe Brugère</b>  | à | Jean-Pierre Saugeras   |
| <b>Véronique Bénazet</b> | à | Fabienne Garnerin   | <b>Eric Cheminade</b>    | à | Valérie Sérrurier      |
| <b>Philippe Exposito</b> | à | Jean-Pierre Guitard | <b>Henri Granet</b>      | à | Jean-François Michon   |
| <b>Sylvie Prabonneau</b> | à | Pierre Coutaud      | <b>Jean-Marc Sauviat</b> | à | Christophe Arfeuillère |

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Françoise Béziat, Jean Bilotta, Jean-Marc Bodin, Jean-Pierre Bodeveix, Eric Bossaert, Jean-Paul Bourre, Robert Bredèche, Daniel Caraminot, Gilles Chazal, Christine Da Fonseca, Marc Fournand, Pierre Fournet, Frédérique Fraysse, Annie Gonzalez, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Dominique Guillaume, Chantal Guivarch-Paisnel, Martine Leclerc, Cécile Martin, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Marie-Hélène Pommier, Marc Ranvier, Michel Saugeras, Jean-Michel Taudin.

## Attribution des aides financières aux entreprises dans le cadre du règlement d'intervention : Dossier boulangerie Boutal – Ussel

Le président explique que le comité d'agrément « Industrie/Artisanat » s'est réuni le 4 décembre afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'Axe 6 : favoriser le soutien aux investissements immobiliers des entreprises et aux implantations d'activités économiques sur le territoire et l'Axe 7 Accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement et des dispositifs :

- Action 6.1. Soutien aux investissements immobiliers \_ un secteur secondaire compétitif
- Action 7.1. Soutien à l'investissement des entreprises artisanales

Nature de la demande d'aide : Investissements immobiliers

Mr Boutal a modernisé et rénové la partie commerciale de son magasin et aménager les pièces annexes dans le but de pérenniser et accroître son activité.

Il sollicite la communauté de communes pour les investissements suivants :

- Rénovation d'un bâtiment

Montant des investissements = 50 124,84 €

Subvention proposée par le comité (20% - dispositif 7.1) = 10 024,97 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 10 024,97 € dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises, axe 7.

| <b>A l'unanimité,</b> |    |
|-----------------------|----|
| Votants               | 75 |
| Pour                  | 75 |
| Contre                | 0  |
| Abstention            | 0  |

**Pour extrait conforme,**

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 13 décembre 2018**

Le président,  
Pierre Chevalier

